

PROCEDURE D'INSCRIPTION & QUOTAS

CHAMPIONNAT DE FRANCE PARCOURS NATURE INDIVIDUEL

Date d'ouverture de la préinscription en ligne	1^{er} février 2019
Date d'arrêté du classement national Pour la réservation de places des archers Dom-Tom	28 mars 2019
Païement par chèque Date limite d'inscription - cachet de la poste faisant foi <i>la FFTA doit réceptionner votre chèque pour valider votre préinscription</i>	2 mai 2019
Dernier week-end sélectif*	4 et 5 mai 2019
Païement par prélèvement automatique au club Date de fermeture	8 mai 2019
Date d'arrêté du classement national Pour les sélectionnés au championnat de France	Jeudi 9 mai 2019

Suivi de votre classement et de votre préinscription
[classement national Tir nature.](#)

Quotas : nombre de sélectionnés par catégorie

	ARC NU		ARC A POULIES NU	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Benjamins	5	10		
Minimes	10	15		
Cadets	15	20		
Juniors	5	5	5	5
Seniors 1	5	10	5	5
Seniors 2	25	40	5	15
Seniors 3	5	20	5	15

	ARC DROIT		ARC LIBRE		ARC CHASSE	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Cadets			5	10		
Juniors	5	5	5	5	5	5
Seniors 1	5	5	5	15	5	10
Seniors 2	20	40	15	45	15	35
Seniors 3	5	25	5	10	5	20
Total.....	580 archers					

* week-end sélectif (max. 3 jours accolés - voir règlements généraux B) Soit un samedi et/ou dimanche avec une possibilité d'accoler une journée supplémentaire avant ou après (S+D ; V+S+D ; S+D+L)